



# MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTRE DES ARMÉES

Paris, le 06 octobre 2022

### **Doubler le nombre de réservistes : Sébastien Lecornu lance un groupe de travail pour susciter l'engagement**

**Sébastien Lecornu, ministre des Armées, engage une réflexion sur l'organisation et la refonte profonde des réserves militaires afin de doubler le nombre des réservistes dans les armées françaises. Après avoir mené un cycle de consultations avec les partenaires sociaux, le ministre des Armées va à présent réunir un groupe de travail élargi pour identifier les freins de l'engagement et les leviers nécessaires pour y remédier, notamment en termes d'évolutions réglementaires et législatives.**

Ce groupe de travail sera composé de militaires, de parlementaires, des organisations syndicales et patronales et d'associations. Il se réunira régulièrement dès l'automne afin de formuler des propositions qui nourriront la prochaine loi de programmation militaire.

Parmi les sujets abordés dans le cadre de ce groupe de travail, les critères d'admissibilité physique et de santé ; constituant parfois des barrières à l'engagement ils pourront, pour certaines missions confiées à des réservistes, être allégés. Autre axe de travail substantiel, les conditions nécessaires pour créer un concours bienveillant des entreprises et des employeurs quant à leurs salariés réservistes. Plus globalement, le groupe de travail étudiera tous les dispositifs susceptibles de contribuer à l'attractivité des réserves militaires, à leur mobilisation au service de la résilience de la Nation, à leur rayonnement ainsi qu'à la fidélisation des réservistes engagés.

**Sébastien Lecornu, ministre des Armées :** *« Contribuer à la défense nationale de son pays doit devenir un droit ! Chaque Français doit pouvoir s'engager comme réserviste militaire et participer à la protection de la Nation. Les armées se mettent en ordre de marche pour pouvoir proposer une fonction adaptée aux compétences et au profil de chacun. »*

Bien qu'anciennes – elles sont mentionnées dans la loi dès 1872 – la professionnalisation complète de nos armées et la fin de conscription font désormais des réserves un vivier de forces vives indispensable à la défense de notre pays et à la résilience de notre Nation. Pour le fonctionnement courant de notre défense aussi bien que pour faire face aux crises majeures, le rôle des réservistes est essentiel notamment pour permettre aux armées de monter en puissance. De plus, à travers elles, le lien armées-Nation est renforcé.

Dans les années à venir, le besoin en réservistes ne va cesser de croître non seulement pour la réserve opérationnelle mais également pour des compétences plus spécifiques, telles les différentes professions médicales au sein du Service Santé des Armées (SSA) ou les ingénieurs informatiques dans le cadre de la lutte cyber. Enfin, la création d'une réserve de l'industrie de défense, sous des modalités à définir, sera également examinée pour répondre aux enjeux de l'économie de guerre.

Contact media :

Centre media du ministère des Armées  
[media@dicod.fr](mailto:media@dicod.fr)  
[09 88 67 33 33](tel:0988673333)

**Délégation à l'information et  
à la communication de la défense  
DICOd**

Centre media du ministère des Armées  
60 boulevard du général Martial Valin  
CS [21623 - 75009](tel:2162375009) Paris Cedex 15